

Edition spéciale 2021

Du samedi 04 septembre au dimanche 19 décembre 2021

GUIDE DE L'ORGANISATEUR DE MANIFESTATION

Ce Festival est ouvert aux associations, collectivités, entreprises, petites ou grandes et quels que soient leurs domaines d'activités, aux établissements scolaires et même aux particuliers qui souhaitent **organiser une manifestation locale** sur le thème de l'arbre, de la forêt, de la haie, des chemins ruraux.

S'inscrire au Festival c'est bénéficier de l'aide de la Région via :

- > des **supports de communication numériques et/ou papier personnalisables** (affiches, flyers pédagogiques, signalétique,...)
- > des **actions de communication régionales** : site internet, réseaux sociaux, presse régionale, reportages vidéo et photographiques,...
- > des **financements** possibles dans le cadre de dispositifs régionaux :
<https://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/festival-de-larbre/> : rubrique « La Région s'engage à vos côtés »,
- > des **conseils** de l'équipe d'organisation et de partenaires expérimentés.

- 1. Venez découvrir et échanger sur vos projets de manifestations** à l'occasion des **réunions d'information** (cf. dates et lieux sur le site rubrique « J'organise ») et/ou en contactant **l'équipe d'organisation** du festival.
- 2. Imaginez votre ou vos manifestation(s)** : dates, lieux, modalités pratiques, partenaires à mobiliser,...
- 3. Inscrivez votre ou vos manifestations** sur le site du Festival
- 4. Téléchargez et/ou commandez votre matériel** de communication (affiches, flyers, banderole, fléchage). Le matériel commandé vous sera adressé par **voie postale** dans un délai de 15 jours ouvrés et **dans la limite des stocks disponibles**.
- 5. Assurez la communication locale** de votre/vos manifestation(s) en complément des actions de communication réalisées par la Région.
- 6. Réalisez votre ou vos manifestations** entre le **04 septembre et le 19 décembre 2021**
Pensez à prendre des photos de votre manifestation et à noter le nombre de participants en vue du bilan.
- 7. Saisissez le bilan** de votre/vos manifestations **avant le 21 janvier 2022** via le formulaire qui vous sera adressé à la suite de l'inscription.

Impulsé par la Région Hauts-de-France, le « **Festival de l'Arbre et des Chemins ruraux** » a pour ambition de relayer et valoriser un **ensemble de manifestations** sportives, ludiques et pédagogiques organisées par des **structures locales** (associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires,...) afin de faire découvrir au **grand public** les richesses et les atouts du **patrimoine naturel** lié à l'arbre, à la forêt et aux chemins ruraux et de la sensibiliser à sa protection.

Plus d'informations sur festivaldelarbre.hautsdefrance.fr

Contact : festivaldelarbre@hautsdefrance.fr